

Pour ne pas enterrer la stratégie nucléaire française

Par Raphaël SCHELLENBERGER

Député de Fessenheim

Ancien président de la Commission d'enquête visant à établir les raisons de la perte de souveraineté et d'indépendance énergétique de la France

Depuis le discours de Belfort en février 2022, le Président de la République soutient une nouvelle stratégie nucléaire pour la France. C'est un changement dans la vision énergétique qu'il portait en 2017. Il est bienvenu, mais sa mise en œuvre doit désormais bénéficier de la même puissance de conviction que le discours.

De ce point de vue, les choses sont plus subtiles. En matière nucléaire, la confusion entre les effets d'annonces et le temps du développement et de l'industrialisation peut parfois conduire à proposer des décisions qui produiront des effets contraires pour la filière.

Dans ce registre, la promesse des *Small Modular Reactor* (SMR) – Petits Réacteurs Modulaires – est un leurre dangereux, car cet acronyme recouvre des réalités très différentes.

Le projet *Neward*, porté par EDF, peut être résumé en une construction à l'échelle 1/6 de l'EPR. Un réacteur qui peut être construit en usine, dont la sécurité intrinsèque est améliorée par la faible quantité de combustible. Ce n'est pas un réacteur de recherche. Il n'y a pas d'innovation dans les grands principes de fonctionnement par rapport au parc électronucléaire français. C'est un Réacteur à Eau Pressurisée (REP) comme il en existe 56 en fonctionnement en France (bientôt 57 avec Flamanville) construit en petite taille.

En ce sens, vouloir installer le premier réacteur *Neward* à Marcoule, sur le site du Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA) initialement dédié à l'accueil du projet ASTRID est un non-sens. *Neward* n'est pas un réacteur de recherche. C'est un réacteur de production. Sa place se situe sur l'un des 19 sites nucléaires de production d'électricité en France. Ils sont nombreux à être prêts à accueillir ce projet, à commencer par le site de Fessenheim.

Si ce projet d'installer *Neward* à Marcoule, annoncé dans les colonnes des *Échos* et envisagé comme décision pour le prochain conseil de politique nucléaire programmé en février n'est pas cohérent, il réaliserait néanmoins le rêve de tous les anti-nucléaires : enfoncer le dernier clou dans le cercueil du projet industriel français de construire un nouveau réacteur à neutrons rapide.

Car il faut le rappeler, la stratégie nucléaire française depuis l'après-guerre, c'est bien la fermeture du cycle du combustible, la réduction drastique de notre quantité de déchets nucléaires et l'accès à la souveraineté énergétique grâce à l'utilisation de 100% de l'Uranium (et pas seulement 1% tel que le permet la technologie actuelle des REP). Cette stratégie porte un nom : Le Réacteur à Neutrons Rapide (RNR). Cette stratégie est concrète, elle s'est

déjà révélée grâce à 3 réacteurs que la France a construits : Rapsodie (Cadarache – 1967-1978), Phénix (Marcoule – 1973-2010) et Superphénix (Creys-Malville - 1984-1998).

En 2010, pour relancer cette filière, est né le projet ASTRID qui avait pour objectif de développer le nouveau réacteur français à neutrons rapides. Sa construction était prévue sur les 40 hectares de terrains propriétés du CEA à Marcoule directement attenants au laboratoire de recherche Atalante utile aux combustibles des RNR (mais inutile pour *Neward*). Ce projet a été stoppé par Edouard Philippe en 2019, à l'issue des phases de recherche et développement et alors que sa construction aurait pu démarrer. Cette décision d'arrêt a été mise en œuvre par le nouvel administrateur général du CEA qui, depuis, cherche à la rendre irréversible. Et quel meilleur moyen, pour s'assurer que ce projet ne voit jamais le jour, que de destiner son foncier à autre chose ?

Derrière ce terme SMR et l'idée d'innovation qu'emporte son anglicisme, se cachent donc des réalités très différentes. La décision que s'apprête à prendre le Président de la République serait dramatique et finirait d'étouffer une filière nucléaire française qui, enfin, reprenait son souffle. Les choses doivent être très claires :

- *Neward* a sa place à côté de l'une des 19 centrale nucléaire civile française
- Marcoule doit rester le site du développement de l'innovation qui ramènera la France dans la compétition internationale grâce à un réacteur à neutrons rapides.

Le foncier nucléaire est précieux, il faut en faire l'usage le plus juste au regard de sa valeur ajoutée possible !

Le nucléaire à la française n'est pas une solution de transition. C'est bien un espoir pour notre avenir décarboné !